

Conférence « PME, Artisanat & Europe »
dans le cadre du
30^{ème} Anniversaire du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers
de la Grande Région

**Façonner l'Europe à travers
l'Artisanat et les PME !**

16/05/2019
Chambre des Métiers - Luxembourg

Allocution de bienvenue
Tom Oberweis
Président
Chambre des Métiers Luxembourg

Monsieur le Ministre,
Madame la Représentante de la Commission européenne,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs,

Il m'est un honneur et un plaisir de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue ici à la « Maison de l'Artisanat du Luxembourg ».

Notre conférence de cet après-midi est une occasion importante pour discuter des visions de l'Artisanat pour le projet européen.

C'est aussi une occasion propice pour célébrer les 30 ans de coopération au sein du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers, une association unique en Europe et dont le rôle important en Grande Région n'est plus à démontrer.

* * *

L'Europe constitue pour l'Artisanat non seulement une réalité, mais une réelle perspective d'avenir.

Les PME sont le pilier de l'économie européenne. Ce sont elles qui créent les emplois, innovent, contribuent à la formation et à l'apprentissage, tissent les liens sociaux au niveau local et régional, au Luxembourg, en Grande Région et partout en Europe.

Nous sommes tous conscients que la nouvelle donne de la mondialisation engendre des défis nombreux et complexes : transition numérique, flux migratoires, changement climatique.

Or, les solutions aux défis de la société européenne demandent des réponses globales au niveau de l'Union européenne. Ces solutions ne pourront être trouvées sans les PME.

L'avenir de l'Europe passe donc par les PME et l'Artisanat.

La Grande Région et le Luxembourg sont profondément ancrés dans cette Europe.

Nos régions vivent par l'Europe, de l'Europe et pour l'Europe. Elles ont largement tiré profit des libertés offertes par l'Union européenne.

En ce sens, et surtout face à la montée des tendances populistes, il est indispensable de promouvoir l'Europe, surtout face aux jeunes !

C'est pour cette raison que l'Artisanat dit « OUI » à l'Europe !

Je profite de l'occasion pour souhaiter une bienvenue toute particulière aux classes et enseignants du Lycée des Arts et Métiers ici présents, fortement intéressés par le vécu quotidien de l'intégration européenne en Grande Région.

Mesdames et Messieurs,

Jeudi dernier, les chefs d'Etat et de Gouvernements se sont réunis en sommet à Sibiu en Roumanie pour regarder vers le futur et pour envoyer un message commun.

Si la déclaration de Sibiu a le mérite d'être consensuelle, de tracer les grands engagements de l'Europe, l'unité européenne - notamment sur la question migratoire - restera un défi majeur à relever pour les dirigeants européens.

A l'approche des élections, l'opposition flagrante entre pro-européens et eurosceptiques met en évidence que les responsables politiques européens doivent rapidement s'accorder sur les nouvelles priorités stratégiques de l'Union.

Il s'agit dorénavant de dépasser les bonnes intentions et de définir des projets concrets.

Les PME artisanales sont prêtes à s'engager pour l'Europe. A soutenir une vision commune. A leurs yeux, l'Europe est loin d'être la source de toutes les difficultés des entreprises. Bien au contraire.

Pourtant, l'Union européenne doit à l'avenir encore mieux répondre aux attentes des PME. Au moyen d'une politique dédiée aux entreprises, avec des outils adaptés et un accompagnement accru pour faire face à ces nouveaux enjeux.

Il est dès lors indispensable que l'Union européenne élabore et communique sur une feuille de route claire pour les 5 prochaines années.

L'Artisanat vit l'Europe au quotidien sur le marché intérieur que constitue le Luxembourg, en tant que marché national, entouré de ses régions avoisinantes.

Il importe dès lors plus que jamais de veiller, sur la base des règles communes, à ce que toutes les entreprises en concurrence soient traitées sur un pied d'égalité. Ceci dans le but de combattre le dumping social et de garantir un « level playing field », notamment entre l'économie réelle et l'économie virtuelle.

Je fais aussi un appel à l'adresse des instances européennes et nationales qu'il importe à l'avenir de trouver le juste équilibre entre directives et règlements européens en fonction des domaines techniques, afin de ne pas désavantager nos PME.

L'achèvement du grand chantier que représente le marché intérieur européen est donc une priorité pour l'Artisanat. Le secteur souhaite bénéficier par conséquent d'une Europe et d'une Grande Région, plus intégrée, plus ouverte et plus équitable.

Plus de démocratie et de transparence, mais également une subsidiarité et une marge d'action - là où cela s'avère utile et nécessaire.

Il faudra justement renforcer l'action de l'Union dans les dossiers nécessitant des solutions dépassant les frontières des Etats membres ou régions.

Par contre, toutes les mesures qui peuvent être réalisées de manière plus efficiente par les Etats membres, les régions ou les communes devront être solutionnées au niveau national.

Mesdames et Messieurs,

J'incite nos futurs députés européens d'écouter les préoccupations des entreprises artisanales.

A l'avenir, leur responsabilité sera engagée lorsqu'il s'agira de mettre en place un environnement législatif et règlementaire favorable au développement des PME européennes. La création de réelles valeurs-ajoutés pour nos entreprises devrait être à la base de leurs futures politiques européennes. A mes yeux, un dialogue transparent et approfondi avec les organisations professionnelles européennes et nationales constitue dès lors un préalable.

Il sera essentiel que nos futurs députés européens défendent le principe « Think small first » tout au long du processus législatif. Il s'agit dans ce contexte de veiller à la réduction du coût de conformité des législations européennes pour faciliter la vie aux PME.

Il sera primordial que les intérêts des PME artisanales soient défendus par des députés européens dans les commissions parlementaires importantes pour nos entreprises, telles que la Commission qui traite du marché unique ou celle qui s'occupe de la politique de l'emploi et des politiques sociales.

Nous plaidons en faveur d'une Europe qui stimule l'innovation et qui crée un environnement propice au développement de nouvelles activités.

Nous sommes aussi en faveur du maintien de la définition européenne actuelle de « PME », sachant qu'un grand nombre de mesures de soutien nationales s'orientent par rapport à celle-ci. La « production artisanale » devrait davantage être considérée lors de l'élaboration de nouveaux textes, comme c'est le cas actuellement en matière d'étiquetage nutritionnel.

Dès lors, la conception des règles au niveau de l'UE doit s'orienter par rapport au vécu interrégional, vécu avec lequel l'Artisanat grand-régional est confronté quotidiennement.

Mesdames et Messieurs,

Je pense que l'Europe doit être façonnée à travers les PME et l'Artisanat tout comme les PME doivent être préparées pour l'Europe.

Malheureusement, les initiatives européennes mises en œuvre que ce soit au niveau « promotion », « investissement » ou « innovation » se font de facto à l'exclusion des PME traditionnelles, vu que les entreprises actives au niveau local n'ont pas le réflexe européen. Souvent les programmes ne sont pas très « SME friendly » et partant désintéressent les patrons artisanaux.

Malgré la reconnaissance du rôle central des PME pour le bien-être en Europe, nous sommes d'avis que la politique de l'Union manque d'actions concrètes pour les petites entreprises.

La confirmation du « Small Business Act » en 2014 était une étape importante. La future politique PME doit cependant davantage se concrétiser dans les textes

légaux européens plutôt que dans des communications politiques sans force juridique.

Ainsi, à l'avenir, les instances européennes seraient bien avisées de considérer davantage le point de vue des petites entreprises notamment dans le domaine de la protection des consommateurs ou de la protection sociale.

Nous plaidons résolument en faveur d'une feuille de route stratégique sous la forme d'un « Small Business Act - version 2.0 », tenant compte des nouvelles évolutions socio-économiques, de l'économie circulaire, du climat et de la digitalisation, pour ne citer que ces quelques domaines.

Une majorité d'actes légaux ou réglementaires ont pour objet la transposition de directives européennes ou sont inspirés par l'Europe. A l'avenir, au niveau de nos régions, il sera primordial de réfléchir sur une meilleure gouvernance dans la façon de traiter les dossiers européens. En amont, lors de la négociation des textes, et, en aval, lors de la transposition de directives.

Une coopération plus « structurée » entre l'ensemble des acteurs concernés en Grande Région pourrait également avoir une répercussion positive sur la qualité des textes à discuter au niveau européen.

Mesdames et Messieurs,

Au nom des organisateurs, je tiens à remercier tous les intervenants de cet après-midi.

J'aimerais adresser des remerciements particuliers à la Représentante de la Commission européenne à Luxembourg, Mme Backes pour son support, à la représentante de la DG GROW Mme Nyman et aux participants du panel de discussion.

Je tiens à féliciter la Secrétaire Générale de SMEUnited Mme Willems du travail réalisé à Bruxelles afin de défendre les intérêts des PME et de l'Artisanat.

Il me tient à cœur de mettre en exergue la bonne coopération avec Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes Moyennes du Luxembourg, qui nous présentera aujourd'hui sa vision sur un cadre politique propice à l'éclosion des PME.

Je vous remercie de votre intérêt et je vous souhaite une conférence intéressante.

Merci pour votre attention !